

Arrêté

Générale

colonial

## Arrêté n° 1124 rapportant coeur n°s 313 du 8 mars 1946, 317 et 322 du 11 mars 1946.

n° 1124

Ministère  
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication  
18 septembre 1946

Numéro JO  
n° 9 du 30/09/1946

Date du numéro  
30 septembre 1946

### VISAS

Le Gouverneur de la Côte française des Somalis et dépendances.

**Vu** l'ordonnance organique du 18 septembre 1844 rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884: Vu les arrêtés n°s 313 du 8 mars 1946, 317 et 322 du 11 mars 1946 prononçant l'expulsion du territoire de la colonie de certains sujets étrangers

**Vu** les arrêtés 792 du 17 juin 1946, et 933 du 23 juillet 1946 rapportant cette mesure pour une partie d'entre eux.

### TEXTE INTÉGRAL

Art. 1 er. — Sont rapportés les arrêtés nos 313 du S mars 1946, 317 et 322 du 11 mars 1946.

#### Art. 2

— Le présent arrêté sera notifié aux intéressés et ommuniqué partout où besoin sera.

**Le Gouverneur, P.-H. SIRIEX.**